

Réf: Dossier 263355

Avis de constitution

SOCIETE « ROCKYVOIR YEMP »

Siège ABIDJAN COCODY Attoban 7em tranche à la cite les vallées , pres de ficoges, Lot NON DEFINI, llot non defini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROCKYVOIR YEMP »

Objet : ARTICLE 3- OBJET

La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Vente De Boisson,Huile,Produit Alimentaire, Automobile, Commerce Générale,Import-Export

Et pour la réalisation de l' objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Attoban 7em tranche à la cite les vallées , pres de ficoges, Lot NON DEFINI, Ilot non defini

Dirigeant(s) M BOURGOU YEMPANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12648 du 22/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82691/GTCA/RC/2023 du 22/11/2023

